



Territorialisation, remise en cause du calendrier et des statuts... Ça suffit !

Les processus de déréglementation, de territorialisation de l'Éducation nationale menés par le président, le ministre Blanquer et leurs représentants se multiplient aujourd'hui.

Ainsi à Marseille, le président Macron impose une expérimentation où dans 50 écoles autonomes, les directeurs pourraient non seulement recruter les autres enseignants mais aussi décider du fonctionnement et des rythmes scolaires de l'école sous la pression des acteurs extrascolaires.

Ainsi en Guadeloupe, la rectrice, représentante du ministre, décide de réduire les congés scolaires de 12 jours au prétexte que les écoles n'auraient ouvert leurs portes que le 13 septembre au lieu du 1er septembre en raison de la pandémie. Les enseignants, eux, ont repris le travail le 6 septembre, soit trois jours ouvrés après la date prévue...

Décidemment, tout est bon pour M. Macron et M. Blanquer pour déréglementer le fonctionnement de l'École publique et remettre en cause les statuts et les droits des personnels !

Le SNUDI-FO réaffirme son opposition constante à la territorialisation de l'École publique quelles que soient les formes qu'elle prenne et son exigence du maintien d'un calendrier limité à 36 semaines de classe.

Le SNUDI-FO rappelle que *« la FNEC FP-FO n'a jamais approuvé une modification du calendrier scolaire aboutissant à une aggravation des conditions de travail des personnels notamment par la diminution des congés scolaires. Elle revendique au contraire le maintien d'un calendrier national. »*

En effet, le SNUDI-FO ne peut accepter toute forme de déréglementation qui, sous prétexte de crise sanitaire, rogne sur les droits des personnels.

Le SNUDI-FO rappelle ainsi sa résolution de Congrès : *« le congrès du SNUDI FO revendique le maintien du calendrier national et de l'intégralité des congés (...) Le congrès refuse toute modification de l'organisation des congés scolaires, exige le maintien de l'organisation de l'année scolaire en cinq périodes de classes et quatre périodes de congés ainsi que le retour à des congés d'été de deux mois, sans rentrée ou prérentrée en août. »*

Pour le SNUDI-FO, la rectrice et le ministre, plutôt que de réduire les congés en Guadeloupe, plutôt que de disloquer l'École publique à Marseille, feraient mieux de créer les postes nécessaires et de recruter en urgence des personnels titulaires pour permettre aux élèves et aux enseignants de poursuivre cette année scolaire dans de meilleures conditions.

Avec la FNEC FP-FO, le SNUDI-FO revendique :

- L'abrogation de toutes les mesures de territorialisation mises en place par ce gouvernement et les précédents ;
- L'abandon de l'expérimentation Macron à Marseille ;
- Le maintien de l'intégralité des congés pour tous les personnels en Guadeloupe ;
- La création de postes et le recrutement immédiat de personnels.

Le SNUDI-FO soutient, en Guadeloupe, à Marseille et ailleurs, toutes les mobilisations visant à organiser la résistance pour satisfaire ces revendications.

Montreuil, le 25 octobre 2021